

## L'ANEL et le Conservatoire du littoral annoncent la signature d'un partenariat

Dossier de la rÃ©daction de H2o  
September 2025

Les deux organisations ont profitÃ© du CongrÃ¨s 2025 de l'Association nationale des Ã©lus des littoraux (ANEL) pour se retrouver et annoncer la signature d'un accord cadre qui a pour objet de dÃ©finir les conditions dans lesquelles l'ANEL et le Conservatoire du littoral entendent agir en partenariat en vue de la prÃ©servation, de la gestion et de la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels des rivages littoraux et lacustres franÃ§ais, et par la mÃ¢me, de porter des positions communes auprÃ¨s des institutions nationales. Outre le renforcement de la visibilitÃ© d'une stratÃ©gie commune au bÃ©nÃ©fice des territoires, l'ambition est de conforter et d'accompagner l'engagement des Ã©lus littoraux dans la protection des espaces naturels, de la biodiversitÃ©, des paysages et des patrimoines littoraux et lacustres ainsi que dans des stratÃ©gies d'adaptation au changement climatique, intÃ©grant notamment la gestion souple du trait de cÃôte lorsque c'est possible, la rarÃ©faction de la ressource en eau et la protection des zones humides et l'impact sur le vivant.